[Prénom][NOM]
[Adresse1]
[Code Postal] [VILLE]
Tél. : 01.23.45.67.89

[Nom Destinataire]
[Adresse Destinataire]
[Code Postal][VILLE]
Paris, le 09/11/2026

Objet : Notification de licenciement pour motif économique.

Madame, Monsieur,

Lors de l'entretien préalable du [date de l'entretien], nous vous avons exposé les raisons qui conduisent notre entreprise à envisager la suppression de votre poste, ainsi que les mesures étudiées pour tenter de l'éviter.
Nous sommes au regret de vous notifier par la présente votre licenciement pour motif économique. Cette décision repose sur [préciser le motif : difficultés économiques, mutations technologiques, réorganisation nécessaire à la sauvegarde de la compétitivité ou cessation d'activité], dont la conséquence directe est la suppression de votre poste de [intitulé du poste]. Malgré nos recherches, aucun poste de reclassement correspondant à vos compétences n'a pu vous être proposé au sein de [nom de l'entreprise ou du groupe].
Le dossier relatif au contrat de sécurisation professionnelle, prévu à l'article L1233-65 du Code du travail, vous a été remis lors de cet entretien. Vous disposez d'un délai de réflexion de vingt et un jours à compter de cette remise pour accepter ou refuser ce dispositif ; l'absence de réponse dans ce délai vaut refus.
Vous bénéficiez par ailleurs d'une priorité de réembauche pendant un an à compter de la rupture de votre contrat, en application de l'article L1233-45 du même code, à condition d'en faire la demande expresse auprès de notre entreprise au cours de cette période.
Sauf adhésion de votre part au contrat de sécurisation professionnelle, votre préavis d'une durée de [durée du préavis] débutera à la date de première présentation de cette lettre. Votre indemnité de licenciement, votre indemnité compensatrice de congés payés et, le cas échéant, votre indemnité compensatrice de préavis vous seront versées à l'issue du contrat, avec votre certificat de travail, votre reçu pour solde de tout compte et votre attestation France Travail.
Enfin, vous pouvez nous demander par écrit, dans les dix jours suivant votre départ de l'entreprise, les critères retenus pour fixer l'ordre des licenciements. Toute contestation de la régularité ou de la validité de ce licenciement se prescrit par douze mois à compter de la notification de la présente, conformément à l'article L1235-7 du Code du travail.
Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

[Prénom][NOM]

Signature